Comité d'information et de liaison des cadres dirigeants retraités de France Télécom



Paris, le 14 janvier 2009

Congrès du Colidre à Pau 10, 11 et 12 juin 2009

Le congrès annuel du Colidre se tiendra à Pau les mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 juin 2009. Vous êtes cordialement invité(e) à y participer avec votre conjoint.

Un programme varié, que nous espérons attractif, vous est proposé sur les trois jours. Bien entendu il vous sera possible de participer à tout ou partie de ce programme.

Comme à l'accoutumée les transports jusqu'à Pau et l'hébergement sont à votre initiative et à votre charge. Programme succinct (programme détaillé en annexe) :

* 10 juin matin : Assemblée Générale au Palais Beaumont (parc Beaumont). Les accompagnants

visiteront à pied la ville

* 10 juin après-midi : après le déjeuner, visite du château de Pau

* 10 juin en soirée : dîner de gala

* 11 juin matin : plateau du Benou en vallée d'Ossau ou Monein et passage en vallée d'Aspe

* 11 juin après-midi : Orthez

* 12 juin matin : visite de Biarritz, St Jean de Luz et déjeuner à Hendaye
* 12 juin après-midi : visite d'Espelette et d'Ainhoa. Retour sur Biarritz et Pau

Vous trouverez ci-joint:

- * le programme complet, susceptible de modifications (mineures). Un programme actualisé sera diffusé aux participants début mai 2009 avec un certain nombre de renseignements pratiques complémentaires.
- * la liste des hôtels (certains nous ont consenti des conditions particulières). Nous attirons votre attention sur les limites de la capacité hôtelière de Pau et sur la présence d'autres manifestations à ces mêmes dates, ce qui peut encore limiter les places. Il est donc urgent de réserver le plus tôt possible.
- * le bulletin d'inscription à retourner pour le 10 février 2009 accompagné de votre chèque de participation (85 €par personne pour le mercredi, 55 €par personne pour le jeudi, 55 €par personne pour le vendredi, soit 195 €par personne pour le programme complet. Ce chèque ne sera encaissé qu'à la mi mai 2009. Sauf cas de force majeure, toute annulation après le 20 mai ne pourra donner lieu à remboursement.

Le bureau du Colidre a décidé de maintenir la participation financière (à peu de détails près) au même niveau que les années passées malgré les hausses des coûts de transport et de restauration, le bureau prenant en charge certaines dépenses.

Nous vous engageons à vous connecter sur le site internet de l'office de tourisme remarquablement documenté sur Pau, ses hôtels et ses environs : http://www.pau-pyrenees.com

En espérant que nous aurons le plaisir de vous accueillir dans le Béarn, nous nous permettons d'insister sur le respect des dates d'inscription et de réservation des chambres d'hôtels.

Très cordialement,

Jacques BIANNE